

Les résolutions de l'assemblée générale

Number 17, February 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56854ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1975). Les résolutions de l'assemblée générale. *Québec français*, (17), 31–31.

Les résolutions de l'Assemblée Générale

1. Il est proposé par Rolande Coderre, appuyé par Gervaise Boucher Adam et résolu que le « programme » du programme de perfectionnement des maîtres de français (p.p.m.f.) tienne compte du « vécu pédagogique » des professeurs en leur fournissant des contextes critiques, des grilles d'évaluation et en leur proposant des accompagnateurs, évitant ainsi le double danger de séances d'animation inutiles et de contenus trop rigides et notionnels. (MAJORITÉ)
2. Il est proposé par Rolande Coderre, appuyé par Gervaise Boucher Adam, que l'A.Q.P.F. demande au Comité d'orientation et de coordination du p.p.m.f. d'exploiter les données fournies par les différentes enquêtes sur les besoins des enseignants. (UNANIMITÉ)
3. Il est proposé par Alain Brassard, appuyé par Laurier Renaud, que dès sa création la Régie des langues se penche sur le problème de l'évaluation adéquate de ce qu'est une connaissance suffisante du français et que cette responsabilité ne soit pas laissée à l'initiative de n'importe quel organisme, qu'il soit privé ou public. (UNANIMITÉ)
4. Il est proposé par Alain Brassard, appuyé par Laurier Renaud, que des données très précises soient exigées du M.E.Q. concernant les tests de connaissance linguistique mentionnés par la loi 22 pour autoriser l'admission d'un élève dans le secteur français ou dans le secteur anglais. (UNANIMITÉ)
5. Il est proposé par Alain Brassard, appuyé par Laurier Renaud, que la revue *Québec français* publie régulièrement une chronique de langue et linguistique qui ferait connaître aux professeurs de français l'état des recherches sur le français québécois. (UNANIMITÉ)
6. Il est proposé par Alain Brassard, appuyé par Laurier Renaud, que l'enseignement des langues étrangères, y compris celui de l'anglais, ne commence qu'au niveau secondaire. (MAJORITÉ)
7. Il est proposé par Alain Brassard, appuyé par Laurier Renaud, que le conseil d'administration se charge de faire rédiger un article substantiel sur les conclusions de recherches effectuées sur les conséquences linguistiques des transferts d'enfants d'un milieu scolaire francophone à un milieu scolaire anglophone. (UNANIMITÉ)
8. Attendu que le développement de la langue est en relation étroite avec les facteurs économiques, politiques et démographiques, que la domination de la langue anglaise au Québec coïncide avec la mainmise de l'impérialisme américain et des compagnies multinationales sur l'économie du Québec, il est proposé par André Gaulin, appuyé par Claude Provencher, que la lutte pour le Québec français soit reliée à la lutte pour l'indépendance économique du Québec et pour la libération économique et sociale des travailleurs québécois. (MAJORITÉ)
9. Attendu que l'ennemi auquel est confronté le peuple québécois est l'impérialisme américain; attendu que le seul intérêt de la lutte pour un Québec français réside dans le fait que cette lutte est l'un des visages de la lutte contre l'impérialisme, ce qui, appliqué à la vie quotidienne des travailleurs et des chômeurs, s'appelle l'exploitation, il est proposé par Léo-Paul Desaulniers, appuyé par Christiane Légaré, que l'A.Q.P.F. définisse quel est le projet de société dans lequel s'insère la lutte pour le Québec français; que, dans un deuxième temps, l'A.Q.P.F. charge une commission d'élaborer ce projet de société et voie à proposer, dans les plus brefs délais, une stratégie d'action en vue de faire comprendre et accepter ce projet d'abord par ses membres, ensuite par un public plus large selon les capacités de l'Association. (MAJORITÉ)
10. Il est proposé par Michèle Vanier-Alfred, appuyé par François de Vernal, que l'A.Q.P.F. dénonce avec vigueur l'attitude discriminatoire du gouvernement fédéral vis-à-vis du groupe d'Haïtiens menacés d'expulsion en en faisant un cas d'espèce troublant; qu'elle déplore le manque de vigueur du ministère québécois de l'immigration vis-à-vis des personnes d'expression française désirant devenir des Québécois à part entière; qu'elle s'élève enfin et surtout contre la brutalité du procédé qui, au nom de la loi, expose des gens à des dangers que nous ne pouvons qualifier. (UNANIMITÉ)
11. Il est proposé par Madeleine Quesnel, appuyé par Henri Laberge, que l'A.Q.P.F. dénonce le fait que la majorité des étudiants du Québec ne reçoivent aucun cours d'histoire et de géographie nationales durant les cinq années du cours secondaire. (MAJORITÉ)
12. Il est proposé par Madeleine Quesnel, appuyé par Henri Laberge, que l'A.Q.P.F. appuie l'action entreprise par la Société des professeurs de géographie du Québec, la Société des professeurs d'histoire du Québec, la Centrale de l'enseignement du Québec, le Mouvement national des Québécois et par d'autres organismes, pour que l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationales soit obligatoire pour tous au niveau secondaire. (MAJORITÉ)
13. Il est proposé par Maurice Lampron, appuyé par M. Rioux, que, pour profiter au maximum de l'audience actuelle dont bénéficie le théâtre de langue française au Québec et afin d'améliorer la qualité d'expression de cette langue, l'A.Q.P.F. demande au Ministère de l'Éducation de voir à l'instauration d'au moins un théâtre de poche dans chacune des écoles françaises du second cycle du secondaire. (MAJORITÉ)